

Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressé aux participants du "Mondial de l'énergie", sur les ressources énergétiques, l'effet de serre et la mise en place du protocole de Kyoto pour limiter l'émission des gaz, Paris le 3 décembre 2000.

Mesdames, messieurs,

Les coupures d'électricité provoquées en France par les tempêtes de l'année dernière et les ruptures d'approvisionnement en carburants de la rentrée ont rappelé aux Français l'importance vitale de l'énergie. Son partage est nécessaire à l'équilibre de toute société. Il est également nécessaire à l'équilibre entre les nations.

Un tiers de l'humanité ne dispose encore que du bois pour toute énergie. L'accès à l'énergie rencontre aujourd'hui deux limitations principales : en amont, les ressources sont rares et inégalement réparties et en aval, les émissions de gaz à effet de serre risquent de provoquer des changements climatiques majeurs.

Les ressources énergétiques fossiles sont limitées, même si le terme peut nous paraître encore très lointain. Les prix actuellement élevés du pétrole touchent tous les pays, et surtout les plus pauvres.

Les pays développés doivent assurer la sécurité de leur approvisionnement énergétique sans dénier aux pays en voie de développement le droit d'assurer la leur. Nous devons impérativement diversifier les formes d'énergie que nous utilisons au Nord, et ne nous fermer aucune option d'avenir. Les recherches dans le domaine des énergies renouvelables doivent se poursuivre. C'est ainsi que les pays du Nord comme ceux du Sud pourront disposer de technologies éprouvées et économiques pour un développement propre et durable.

S'agissant de l'effet de serre, nous ne pouvons laisser se creuser davantage le fossé entre pays riches et pauvres, les premiers s'adaptant aux événements climatiques extrêmes au prix d'investissements colossaux, les seconds subissant, faute de moyens.

L'Union européenne s'est fixée comme objectif pour 2010 d'émettre 8 % de moins de gaz à effet de serre par rapport à 1990. De son côté, depuis trente ans, la France a engagé une politique volontaire de l'énergie. Elle a eu pour conséquence de limiter considérablement ses rejets de gaz à effet de serre, aujourd'hui très inférieurs à ceux des autres grands pays industrialisés.

Au plan international, la France a proposé que les nations se fixent pour objectif la convergence des taux d'émissions par habitant. Ce principe assurerait durablement l'efficacité, l'équité et la solidarité des efforts qui devront être entrepris par tous.

Alors que les attentes placées par nos peuples dans les négociations internationales pour la mise en oeuvre du protocole de Kyoto tardent à être satisfaites, je souhaite que vos débats permettent de faire progresser la prise de conscience de l'urgence de solutions.

La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui doit être adoptée sous présidence française, fera écho à votre préoccupation d'assurer un meilleur partage de l'énergie. La France est déterminée à poursuivre son action pour garantir l'accès de tous les peuples aux ressources énergétiques dans des conditions respectueuses de l'avenir de la planète.

A tous les participants de ce "Mondial de l'Energie" je voudrais dire mes encouragements et ma reconnaissance, en formant le voeu d'un plein succès de vos travaux.